Référence : FDS_714_N
Version: 2013-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 16/07/2013

1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Sulfate de fer - MOS5AN

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : ENGRAIS

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO France SAS (anciennement K+S France SAS)
Zone Industrielle
25220 ROCHE-LEZ-BEAUPRE

Téléphone : 03 81 40 25 25
Adresse e-mail : info@compo.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

APPEL D'URGENCE ORFILA : 01 45 42 59 59

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) :

Toxicité aigüe, catégorie 4	H302 - Nocif en cas d'ingestion.
Irritation cutanée, catégorie 2	H315 - Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire, catégorie 2	H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE) :

Xn - Nocif	R22 – Nocif en cas d'ingestion
Xi - Irritant	R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon RÈGLEMENT (CE) N°1272/2008 :

Contient : sulfate de fer(II) (1:1), heptahydrate

Pictogrammes de danger :



: SGH07

Mention d'avertissement	:	ATTENTION
Mentions de danger	:	H302 - Nocif en cas d'ingestion. H315 - Provoque une irritation cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
Conseils de prudence	:	P102 - Tenir hors de portée des enfants. P264 – Se laver les mains soigneusement après manipulation. P270 – Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P280 – Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux/du visage. P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. P501 - Eliminer le contenu/recipient dans une déchetterie ou un organisme agréé.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB :
· PBT: Non applicable.
· vPvB: Non applicable.

Référence : FDS_714_N
Version: 2013-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 16/07/2013

3. Composition/ informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement No. -INDEX	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
sulfate de fer(II) (1:1), heptahydrate	7782-63-0 231-753-5 01-2119513203-57 026-003-01-4	Xn – Nocif ; R22 Xi – Irritant ; R36/38	Acute Tox. 4 ; H302 Skin Irrit. 2 ; H315 Eye Irrit. 2 ; H319	90-95%
Silice amorphe synthétique	112926-00-8 - 01-2119379499-16 -	-	-	5-10%

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'ingestion : Consulter immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'autre information importante disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

: Pas d'autre information importante disponible.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : CO_2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Pas d'autre information importante disponible.

5.3 Conseils aux pompiers

: Les intervenants seront équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser les équipements de protection individuels (voir section §8).

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

: Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser les équipements de protection individuels. (Gants appropriés, lunettes anti-éclaboussures, vêtements de travail adaptés) en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle (voir rubrique 8).

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d’éventuelles incompatibilités

Aucune exigence particulière. Tenir les emballages hermétiquement fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour une utilisation correcte et sûre de ce produit, veuillez vous référer aux conditions d’utilisation indiquées sur l'étiquette du produit.

8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

8.2 Contrôles de l'exposition

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux / du visage :	Lunettes de protection hermétiques
Protection des mains :	Gants de protection. Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Matériau des gants : Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
Protection respiratoire :	N'est pas nécessaire.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme:	Poudre
Couleur:	Verdâtre
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
Valeur du pH à 20°C:	2,5
Point de fusion:	Non déterminé.

Point d'ébullition:	Non déterminé.
Point éclair :	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gazeux):	Non déterminé.
Température d'auto inflammation:	Non applicable. Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Température de décomposition:	Non déterminée.
Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion:	Non déterminées.
Pression de vapeur:	Non déterminée.
Densité à 20°C:	1,15 g/cm³
Densité de vapeur :	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Insoluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
Viscosité:	Non applicable.

9.2 Autres informations

Pas d'autre information importante disponible.

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2 Stabilité chimique

Aucune donnée disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter

Pas d'autre information importante disponible.

10.5 Matières incompatibles

Pas d'autre information importante disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aigüe :	Nocif en cas d'ingestion.
Effet primaire d'irritation de la peau :	Provoque une sévère irritation des yeux.
Effet primaire d'irritation des yeux :	Provoque une irritation cutanée.
Sensibilisation :	Aucun effet de sensibilisation connu.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Pas d'autre information importante disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autre information importante disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autre information importante disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autre information importante disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'autre information importante disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Pas d'autre information importante disponible. Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Déchets : La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Eliminer l’emballage, avec ou sans reliquat de produit, dans une déchetterie ou par un organisme agréé.

Emballages souillés : Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.

14. Informations relatives au transport

Règlement Transport	ADR / RID / ADNR	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses		
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses		
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses		
14.4 Groupe d'emballage	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses		
14.5 Dangers pour l'environnement	Aucun	Non polluant marin	Aucun
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune précaution particulière (produit non classé au transport).		
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non concerné		

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Rubrique ICPE : Non concerné

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16. Autres informations

Texte intégral des phrases R mentionnées dans la section 3 (Informations sur les composants)

R22	Nocif en cas d'ingestion.
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.

Texte complet des Phrases H mentionnées dans la section 3 (Informations sur les composants)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.